

GUIDE SOLUTIONS CSE

RENDONS LA CULTURE ACCESSIBLE !

EDITO

Pilier incontournable de la société, la culture offre le moyen d'exprimer sa créativité, de forger une identité et de renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté. La culture recouvre une grande variété d'expériences. Elle joue aussi un rôle essentiel dans le maintien du lien social et la transmission d'un patrimoine architectural, artistique et immatériel.

Pourtant, l'accès à la culture demeure limité pour de nombreuses personnes, ce qui soulève des enjeux majeurs en termes d'équité et d'inclusion. Les difficultés économiques et sanitaires des dernières années ont renforcé les inégalités.

En une décennie, (de 2013 à 2022), les dépenses alimentaires se sont envolées de 15 à 17%, et celles concernant le logement et l'énergie de 12 à 14%. Les dépenses liées à la vie sociale et culturelle ont connu la plus forte hausse, entre 17 et 25% selon les ménages¹.

Ces dépenses de culture et de loisirs sont, bien souvent, les premières à être supprimées. La part du budget des ménages français dédiée à la culture est en moyenne de 7,9%² en 2019, sous la moyenne européenne (9,1%). La très large majorité (70%) des salariés interrogés par Opinion Way en 2022 indique qu'ils ont réduit leur budget loisirs.

Pourtant, la culture est primordiale pour le développement personnel, mais aussi pour améliorer le vivre ensemble et la tolérance. Soutenir la culture, c'est aussi maintenir la vitalité d'un secteur économique en souffrance, car le champ artistique est aussi source d'emplois et d'attractivité pour les villes et les villages. Durement marqué par la crise sanitaire en 2020, le secteur culturel voit son chiffre d'affaires progresser de 14% en 2022 par rapport à l'année précédente³.

Pour éviter ce “sacrifice culturel”, Up propose différentes offres aux CSE pour permettre à vos collaborateurs de continuer à se cultiver, à grandir et à s’épanouir. Nos outils simples et pratiques sont conçus avec les entreprises pour répondre aux besoins des bénéficiaires.

Chèque Culture, Chèque Lire, crédit digital UpC’kdo, UpOne ou réductions sur les billetteries figurent parmi les avantages sociaux préférés des Français. En défendant le droit à la culture pour tous, l’entreprise récompense à la fois ses salariés et leur permet d’opérer une véritable déconnexion avec le travail. Elle nivelle aussi les inégalités sociales et favorise les rencontres entre collègues et avec d’autres employés.

Ce souci de protéger l’accès à la culture répond parfaitement à la raison d’être d’Up. Avec nos offres dédiées à la culture, les CSE et les employeurs peuvent ainsi aisément ouvrir les portes de la culture et des loisirs, sans distinction d’âge, de catégorie sociale ou de revenus. Plus de pouvoir d’achat, plus de liberté, plus d’avantages, plus de simplicité... Up se donne pour mission de placer l’Humain au cœur de ses actions et de la société.

¹ [Institut de recherches économiques et sociales, novembre 2022](#)

² [La culture est en moyenne de 7,9%](#)

³ [Le poids économique direct de la culture en 2021](#)



01

ACCÈS À LA CULTURE

02

LES ACHATS CULTURE

03

**LES PRODUITS UP
POUR LA CULTURE**



ACCÈS À LA CULTURE

10 CHIFFRES-CLÉS POUR ACCÉDER À LA CULTURE

DANS LES RÈGLES DE... L'URSSAF !

1

93,9

MILLIARDS D'EUROS
PRODUITS PAR LE
SECTEUR CULTUREL
EN 2021*.

* [Le poids économique direct
de la culture en 2021](#)

2

86%

DES FRANÇAIS ONT
LU AU MOINS UN
LIVRE EN 2021 SELON
LE BAROMÈTRE DU
CENTRE NATIONAL DU
LIVRE.

3

LA PART DU BUDGET DES
MÉNAGES FRANÇAIS
DÉDIÉE À LA CULTURE
EST DE

7,9%

EN 2021 (MOYENNE
EUROPÉENNE : 9,1%).

4

15 €

EST LE MONTANT
MINIMUM DU CHÈQUE
CULTURE.

5

16

MILLIARDS D'EUROS
DÉPENSÉS PAR LES
MÉNAGES FRANÇAIS
EN BIENS ET SERVICES
CULTURELS EN 2021.

* [Chiffres-clés, statistiques de la
culture et de la communication
édition 2022](#)



6

100 %

D'EXONÉRATION DE COTISATIONS SOCIALES SANS LIMITE DE PLAFOND NI DE CONTRAINTE ÉVÉNEMENTIELLE.

7

0

CONDITION D'ATTRIBUTION.

8

4500

SITES CULTURELS ET

3500

LIBRAIRES INDÉPENDANTS ACCEPTENT LE CHÈQUE CULTURE.

9

3500

LIBRAIRIES INDÉPENDANTES, MAGASINS CULTURELS ET SITES SPÉCIALISÉS ACCEPTENT LE CHÈQUE LIRE.

10

+ DE 80 000

OFFRES DE BILLETTERIE CULTURE ET LOISIRS AVEC KALIDEA.

CHÈQUE CULTURE : CADRE LÉGAL

Le Chèque Culture est une aide financière destinée aux familles et aux jeunes de 18 à 25 ans pour financer des biens ou services culturels. Leur mise en place et les conditions d'exonération de charges sont [définies par l'Urssaf](#).

- Pour toutes les entreprises, sans obligation de le mettre en place.
- Un montant minimum de 15€ sans limite maximum.
- Pour tous les salariés sans exception, sans condition de statut, de contrat ou d'ancienneté.
- Exonération totale des charges sociales.
- Distribution possible à tout moment de l'année (y compris en dehors des événements Urssaf).





LES ACHATS

CULTURE

QU'EST-CE QU'UN ACHAT CULTUREL ?

On entend par achat culturel toute dépense liée aux activités culturelles et de loisirs. Il peut s'agir :

- **de biens culturels** : livres, BD, DVD, jeux vidéo, abonnements à des plateformes de streaming audio ou vidéo, équipements high tech comme une télévision, des écouteurs, une enceinte...
- **d'activités culturelles** : l'entrée à un musée, à une exposition, dans un monument historique ou classé, au cinéma, au théâtre, à un spectacle de marionnettes, de danse ou à un concert symphonique...
- **d'activités de loisirs** : entrée au zoo, dans un escape game ou à un festival.

En revanche, **sont exclus des achats culturels** l'acquisition d'équipements de lecture audio et vidéo comme un ordinateur ou un lecteur DVD, ainsi que l'abonnement Internet, télévision ou téléphone (source : circulaires Acoss [n°2004-144](#) et [2004-124](#))

DANS LES ENTREPRISES DE PLUS DE 50 SALARIÉS, C'EST LE CSE QUI EST CHARGÉ DE GÉRER LE BUDGET DES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES (ASC).

Ces "œuvres sociales" comme on les nommait jusqu'en 1982, sont une spécificité française issue de la Seconde Guerre mondiale.

Elles couvrent un rayon encore plus large, puisqu'on y trouve toutes les activités tendant à l'amélioration des conditions de bien-être telles que les cantines, les coopératives de consommation, les logements, les jardins familiaux, les crèches, les colonies de vacances, les bibliothèques et le service de santé au travail.

Concrètement, **l'employeur verse une subvention au CSE** qui garde toute latitude pour gérer et distribuer ce budget dévolu aux activités sociales et culturelles. C'est un budget facultatif, mais auquel de nombreuses entreprises et salariés sont attachés. Dans les entreprises ne disposant pas de CSE, le budget des ASC est géré directement par l'employeur.

Les **bénéficiaires des ASC*** sont les salariés, mais aussi les ayants droit (conjoint et enfants) et les stagiaires.

* Activités sociales et culturelles



LES AVANTAGES DE L'ACHAT CULTUREL ?

Les chèques culturels sont l'un des avantages favoris des salariés et des entreprises avec les titres restaurants.

DISTRIBUER DES AVANTAGES DE MANIÈRE ÉQUITABLE

Le Chèque Culture, le Chèque Lire, carte UpOne et crédit digital UpC'kdo et les réductions de billetterie **ne sont limités ni dans leur montant, ni dans leur distribution**, contrairement aux chèques cadeaux qui doivent être distribués uniquement dans le cadre des 11 événements définis par l'Urssaf (naissance, mariage, Noël...). Or, ces événements peuvent ne pas concerner certains salariés, notamment les célibataires sans enfants.

Les chèques culturels concernent **tous les collaborateurs** car ils peuvent être distribués toute l'année, sans contrainte de montant et sans condition particulière.



AUGMENTER LE POUVOIR D'ACHAT DES SALARIÉS

Offrir des activités culturelles soutient le pouvoir d'achat en permettant aux bénéficiaires d'accéder à la culture et aux loisirs malgré la hausse des prix et l'inflation.

Avec cet avantage, le CSE participe également aux **dépenses familiales**. Cela permet de limiter les "arbitrages financiers" au détriment des achats culturels.

AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS

Garantir l'accès à la culture aux employés a **un impact positif sur le travail et la créativité**. En participant à une activité culturelle, le salarié se sent valorisé et reconnu.

La **culture améliore la confiance en soi et l'ouverture d'esprit** tout en permettant de décompresser et de déconnecter du travail. L'activité culturelle favorise la qualité de vie, qui se reflète sur la productivité et l'efficacité des collaborateurs.



ATTIRER ET FIDÉLISER LES NOUVEAUX TALENTS

Les jeunes qui arrivent sur le marché du travail sont encore plus sensibles que leurs aînés à **l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle**.

Pouvoir accéder à des événements culturels à tarif réduit, s'acheter plus de livres ou aller plus souvent au cinéma est un argument de poids pour ces talents des générations Z (personnes nées après 2000) ou alpha (nées après 2010).

Particulièrement attentifs à la qualité de vie au travail, ces catégories de salariés sont **assez exigeantes envers les entreprises**. Elles cherchent la reconnaissance et le sens dans le travail, mais aussi l'épanouissement personnel et professionnel.

POUR L'EMPLOYEUR, DES AVANTAGES SOCIAUX SIMPLES ET PEU COÛTEUX

Enfin, opter pour les chèques culturels est une **solution économique pour l'employeur**, puisqu'il y a peu de frais de gestion. Les chèques culturels peuvent être distribués toute l'année en plus des chèques cadeaux encadrés par l'Urssaf.

Le budget est pris **sur le budget des ASC du CSE** et abondé directement par l'employeur s'il le souhaite. Une participation peut être demandée au salarié ou pas.

PROPOSER DES CHÈQUES CULTURE EST UNE EXCELLENTE MANIÈRE DE SOIGNER VOTRE MARQUE EMPLOYEUR ET DE RENDRE VOTRE ENTREPRISE ATTRACTIVE AUX YEUX DES CANDIDATS ET DES SALARIÉS EN PLACE.

L'ATTRIBUTION DES CHÈQUES CULTURE : UNE COMPÉTENCE DU CSE

Les Chèques Culture font partie du budget des activités sociales et culturelles (ASC) géré par le CSE dans les entreprises de plus de 50 salariés et par le chef d'entreprise dans les plus petites.

EN PRATIQUE,
LE BUDGET DU
CSE DÉDIÉ AUX
ACTIVITÉS SOCIALES
ET CULTURELLES
REPRÉSENTE ENVIRON
0.8 %
DE LA MASSE
SALARIALE*

* [Les fondamentaux du Comité Social
Economique \(CSE\)](#)

Le Chèque Culture est **exonéré de cotisations sociales et fiscales sans limite de plafond** (contre 5% du plafond de la sécurité sociale pour le chèque cadeau). En revanche, il doit être exclusivement utilisé pour une dépense culturelle.

L'attribution du Chèque Culture est aussi de la **compétence du CSE** ou du chef d'entreprise et doit suivre une unique condition : concerner l'ensemble des salariés avec un montant identique pour tout le monde. Ce **montant est au minimum de 15 €** et sans limite maximale (dès lors que le montant est le même pour tous).

Il n'est donc pas possible d'intégrer des critères pour conditionner la distribution des chèques culture aux salariés, qu'il s'agisse du poste, des ressources, de la composition familiale ou même du mérite.



CHÈQUE, CARTE OU CRÉDIT DIGITAL, LA CULTURE SOUS TOUTES SES FORMES

85 %

DES INTERNAUTES
ACHÈTENT SUR INTERNET,
TOUS PRODUITS
CONFONDUS.

L'achat culturel ne fait pas exception et c'est pourquoi la dématérialisation touche aussi les chèques Culture, Lire, UpOne, UpC'kdo et les réductions billetterie.

Les trois supports peuvent cohabiter si certains salariés souhaitent conserver le format papier, mais le format dématérialisé offre de nombreux avantages :

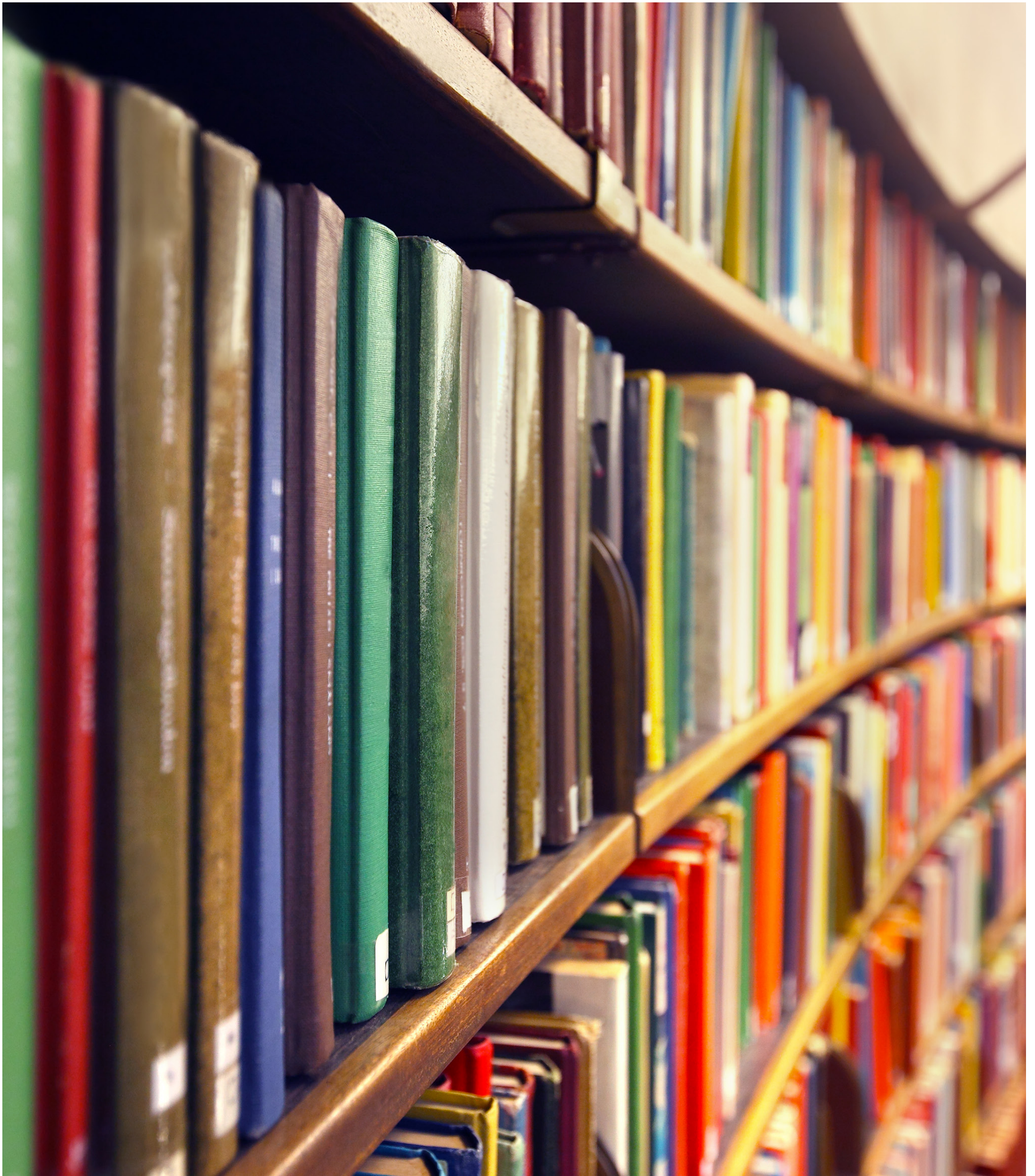
- une **démarche éco-responsable** (moins de papier, mais aussi moins de frais d'envoi, les cartes pouvant se recharger à distance) ;
- un accès **pratique** et depuis n'importe quelle device (tablette, mobile, ordinateur...) ou sous forme de carte à puce ;
- une **utilisation en ligne ou en magasin physique** ;
- une **gestion plus facile** et plus économique pour l'employeur (pas de frais d'envoi et de stockage des chèquiers) ;
- moins de risques **d'erreurs ou de pertes**.

Le chèque papier n'est généralement pas utilisable en ligne et ne permet pas non plus d'acheter des e-tickets pour un spectacle ou un festival. Pour le salarié, le **format dématérialisé** permet d'utiliser sa dotation sans contraintes et au centime près, contrairement au chèque papier qui est d'un montant donné.

Avec les Chèques Culture, chaque employé peut également **géolocaliser les magasins et boutiques** acceptant ce moyen de paiement grâce [au store locator](#).

IL Y A PLUS DE **4500 SITES CULTURELS**,
3500 LIBRAIRIES INDÉPENDANTES ET LES
GRANDS MAGASINS SPÉCIALISÉS.







03

LES PRODUITS UP POUR LA CULTURE

Les chèques culture sont une des offres les plus appréciées par les CSE et les bénéficiaires, grâce à sa simplicité d'utilisation et sa disponibilité toute l'année. Up a mis en place cinq offres principales pour promouvoir la culture dans l'entreprise : Chèque Culture, Chèque Lire, UpOne, UpC'kdo et Up Billetterie.

CHÈQUE CULTURE

Le Chèque Culture est l'avantage social emblématique en faveur des achats culturels. Ce bon d'achat est disponible sans limite de budget, avec un minimum de 15€ et il est distribué à tous les salariés sans distinction.

Grâce au Chèque Culture, vous offrirez à vos bénéficiaires un accès à de nombreux loisirs, activités culturelles et de divertissement :

700 SPECTACLES (OPÉRA, THÉÂTRE, CIRQUE, MARIONNETTES, DANSE, MUSIC-HALL...);

300 CINÉMAS DE PROXIMITÉ ;

600 LIEUX PATRIMONIAUX (CHÂTEAUX, MUSÉES, MONUMENTS...);

30 PARCS ANIMALIERS ET ZOOS ;

7000 SITES ET BOUTIQUES CULTURELS (FNAC, CULTURA, ESPACE CULTUREL E.LECLERC...);

4500 PARTENAIRES DE SORTIES CULTURELLES

3500 LIBRAIRIES.



LES AVANTAGES POUR L'EMPLOYEUR

- **Chèque Culture** bénéficie de 100% d'exonération de cotisations sociales, sans limite de plafond ni de contrainte d'événement (circulaire ACOSS de l'Urssaf).
- Vous pouvez **mixer les valeurs des chèques au sein du chéquier**.
- Le Chèque Culture est financé par le CSE ou l'employeur, avec ou sans participation du salarié.

Surtout, en distribuant des chèques culture, vous êtes certains de l'utilisation des bons d'achat, contrairement aux chèques cadeaux qui peuvent servir à payer des dépenses de consommation courante (alimentation, vêtements, beauté...).

Vous soutenez en même temps l'activité culturelle, souvent locale, mais aussi nationale et internationale. En effet, sans cette aide, beaucoup de ménages renonceraient à faire des dépenses culturelles. Pas de public signifie pas de recettes pour les compagnies, les artistes et les structures dédiées à la culture !

LES AVANTAGES POUR LE SALARIÉ

- Chèque Culture est **utilisable sur tous types de produits et services culturels éligibles** (spectacles, achat de livres ou de CD et DVD, visites...).
- L'utilisateur peut payer en direct en magasin ou en ligne
- La **durée de validité est de 2 ans** après l'année en cours.
- Les titres sont infalsifiables et livrés en 5 jours au domicile du salarié ou dans l'entreprise.

CHÈQUE LIRE

EXCLUSIVITÉ
UP

La lecture offre non seulement un accès au savoir, à la connaissance, mais aussi au divertissement, au rêve et offre un sas de décompression sans nul autre pareil. Permettre d'accéder à la lecture est aussi une manière de lutter contre l'illettrisme en démocratisant l'achat de livres.

86 %

DES FRANÇAIS ONT LU
AU MOINS UN LIVRE AU
COURS DE L'ANNÉE 2021.

Le Chèque Lire est utilisable auprès :

- de 3500 librairies indépendantes sur le territoire français ;
- des grands réseaux nationaux de librairies partenaires (Decitre, Chapitre, Gibert...);
- des sites internet pour acheter des ebooks.



LES AVANTAGES POUR L'EMPLOYEUR

- Les chèques lire sont **totalemtent exonérés de cotisations sociales**, sans limite de plafond ni d'événement Urssaf.
- Ils peuvent être financés en totalité par l'employeur ou le CSE, avec ou sans participation du salarié.
- Ils sont **distribués sans condition** aux salariés et à leur famille.
- Vous pouvez aussi **personnaliser les chèques lire** avec le nom et prénom du bénéficiaire ou un message personnel.

LES AVANTAGES POUR LES SALARIÉS

- **Chèque Lire** est utilisable pour acheter des livres papiers ou numériques, en ligne ou dans une librairie.
- La durée de validité du chèque est de 2 ans après l'année en cours.
- Le titre est sécurisé pour éviter les falsifications.

Comme pour le Chèque culture, le Chèque Lire vous donne l'assurance qu'il servira à acheter des livres. Tous les ouvrages sont concernés, **y compris les manuels scolaires** qui représentent parfois un lourd budget pour les familles.

En incitant les salariés à acquérir des livres, vous soutenez également l'industrie du livre, les librairies et les auteurs !

**ENFIN, LES CHÈQUES LIRE PEUVENT TOUT À FAIT ÊTRE
DISTRIBUÉS AVEC DES CHÈQUES CULTURE OU MÊME DES
CHÈQUES CADEAUX CLASSIQUES.**

UP BILLETTERIE

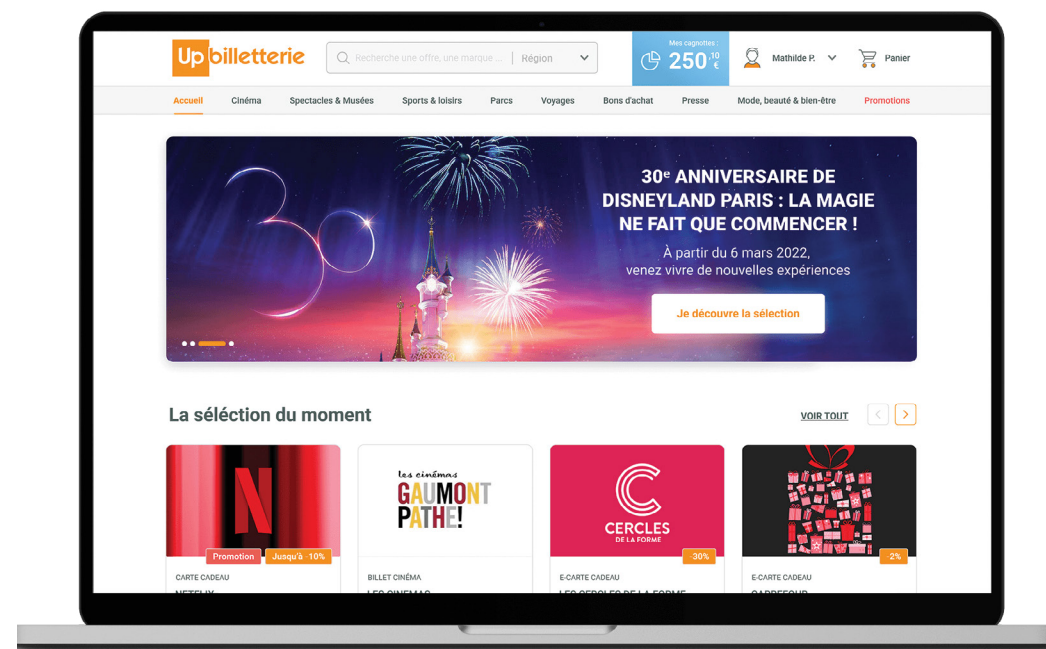
Les chèques culture permettent de financer des sorties et activités culturelles. L'offre Billetterie est un peu différente. Il s'agit d'accéder à un grand catalogue d'activités sociales et culturelles aux tarifs négociés pour les CSE : remises, offres groupées, bons plans...

Vos bénéficiaires ont ainsi accès à plus de 1000 partenaires locaux, régionaux et nationaux proposant des activités culturelles et de loisirs. Les CSE boostent l'accès à la culture en proposant une subvention sur les produits culturels : cinéma, parcs culturels, spectacles, musées, presse... Cette subvention peut prendre la forme d'une enveloppe (montant en euros), d'un quota (nombre de billets) ou d'une participation (en montant ou pourcentage).

LES AVANTAGES POUR L'EMPLOYEUR

L'accès à une billetterie avec des tarifs négociés est une excellente façon d'augmenter le bien-être et le pouvoir d'achat des salariés. Ils peuvent en effet profiter de réductions toute l'année sur un grand nombre d'enseignes d'horizons variés. En plus des tarifs remisés, l'employeur ou le CSE peut participer au financement des billets par le biais d'une subvention.

GRÂCE À UP BILLETTERIE, L'EMPLOYEUR DÉFINIT LES RÈGLES DE SUBVENTION ET LES BÉNÉFICIAIRES DIRECTEMENT DANS SON INTERFACE D'ADMINISTRATION KALIDEA (CETTE PARTIE PEUT ÊTRE DÉLÉGUÉE À UP SI VOUS LE SOUHAITEZ).



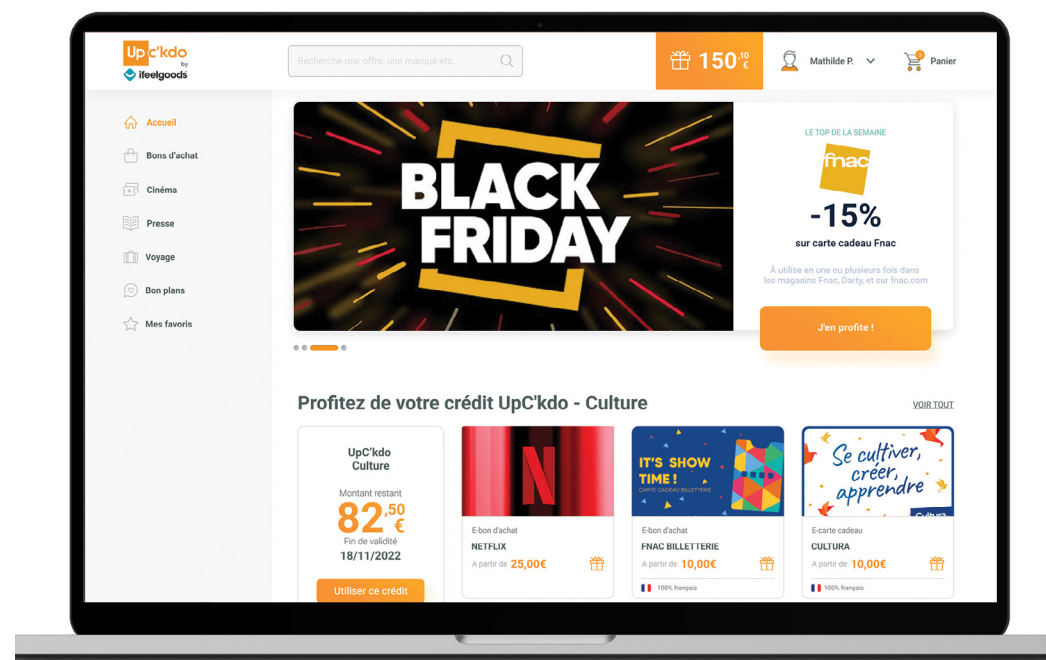
LES AVANTAGES POUR LE SALARIÉ

- Le collaborateur accède librement, aux offres négociées et aux tarifs remisés.
- Les frais de ports peuvent être offerts de manière illimitée sur la billetterie.
- Le paiement s'effectue en ligne par carte bancaire avec une interface sécurisée.
- Le salarié peut acheter des e-bons d'achat disponibles sur des grandes enseignes.

UP C'KDO-CULTURE®

Avec UpC'kdo-Culture®, offrez un cadeau culturel simple à mettre en place qui fait plaisir à l'ensemble de vos bénéficiaires grâce à un parcours dédié à l'utilisation des crédits, fluide et innovant.

UN CRÉDIT CULTUREL 100% DIGITAL DIRECTEMENT UTILISABLE SUR UN SITE DÉDIÉ À L'UTILISATION DES CRÉDITS SUR TOUS NOS UNIVERS CULTURE: CINÉMA, PRESSE & LIVRES, JEUX & STREAMING, BONS D'ACHAT SPECTACLES, MULTI-ENSEIGNES...



LES AVANTAGES POUR L'EMPLOYEUR

- 100% exonéré de charges sociales sans contrainte d'événement ni de montant;
- Une interface personnalisée et sécurisée simple à mettre en place;
- Une autonomie complète pour gérer la liste de vos bénéficiaires et affecter vos crédits;
- La possibilité de demander le référencement d'une enseigne/marque préférée;
- La possibilité d'offrir les frais de livraison à vos bénéficiaires;
- Un Service Assistance Client dédié.

LES AVANTAGES POUR LE SALARIÉ

- Une expérience intuitive pour réaliser vos achats en toute simplicité;
- Des crédits convertibles en e-bons d'achat, e-billets, abonnements presse, chèques multi-enseignes;
- Un paiement aux centimes près;
- Utilisables en une ou plusieurs fois.

UPONE

Le titre Culture est aussi accessible sur UpOne pour garantir une expérience encore plus enrichissante à vos bénéficiaires ! La carte UpOne est acceptée partout en France dans le réseau national VISA, chez tous les commerçants éligibles au Titre Culture. Dans les grandes enseignes comme dans les librairies indépendantes, les cinémas, les musées, les théâtres... UpOne est également utilisable pour la commande en ligne et permet à ses bénéficiaires de dépenser leur crédit où ils veulent quand ils veulent !

NOUVEAU

DÉCOUVREZ LE REMBOURSEMENT SUR FACTURE

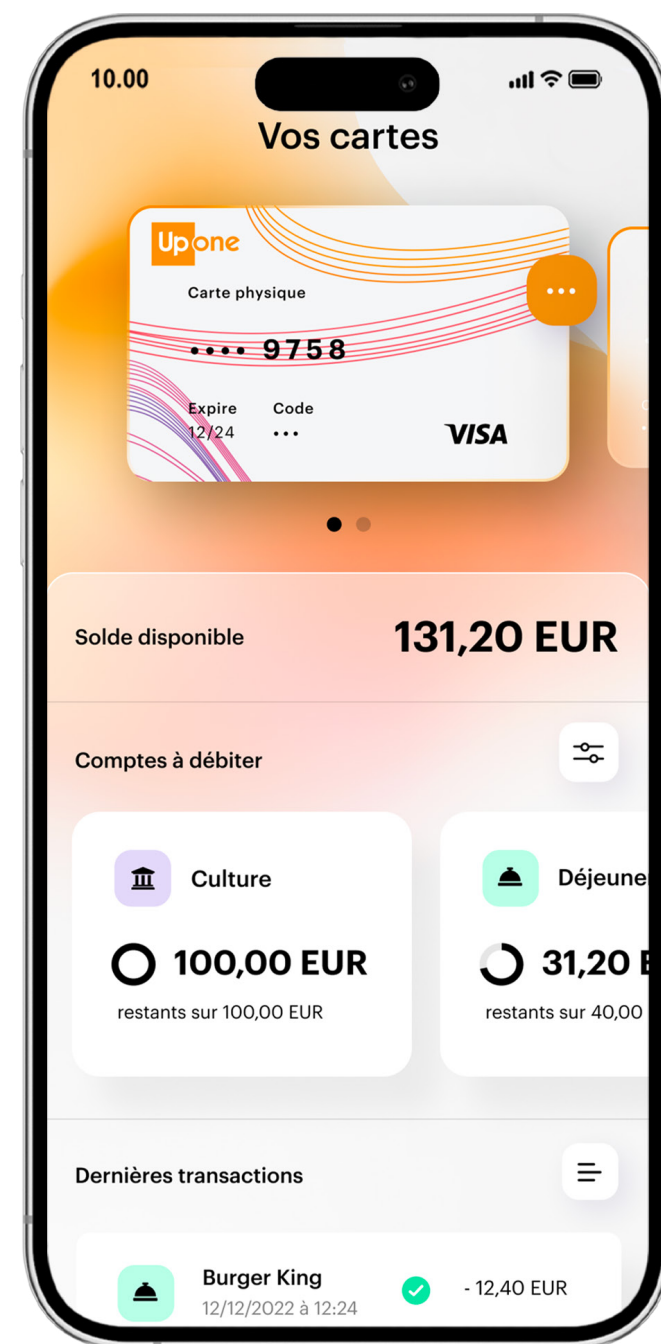
PAYEZ AVEC VOTRE CB ET TÉLÉCHARGEZ VOTRE FACTURE DEPUIS VOTRE ESPACE POUR OBTENIR VOTRE REMBOURSEMENT !

LES AVANTAGES POUR L'EMPLOYEUR

- Un espace de gestion pour les managers.
- Une App et un espace pour vos bénéficiaires.
- 100% exonéré de charges : Profitez d'une exonération totale de charges sociales et fiscales quel que soit le montant attribué.
- Une durée de validité des titres personnalisable: Vous choisissez la durée de validité des titres, entre 6 mois et 2 ans, et récupérez les sommes non dépensées en fin de validité.

LES AVANTAGES POUR LE SALARIÉ

- Des avantages réunis sous la même carte pour une facilité d'usage !
- Des dépenses à réaliser en ligne ou en boutique au centime près.
- L'accès à un module de remboursement si jamais vous n'avez pas pu utiliser votre carte.
- L'accès à des tarifs avantageux sur notre boutique en ligne.



CHEQUE CULTURE, CHEQUE LIRE, UPONE, UPC'KDO ET BILLETTERIE

Notre conseil : proposez les cinq ! Mais si votre budget est restreint, voici un comparatif des cinq solutions avec leurs caractéristiques et leurs avantages et inconvénients.

	CHÈQUE CULTURE	CHÈQUE LIRE	UP BILLETTERIE	UPC'KDO	UPONE
Montant	sans limite (15€ minimum)	sans limite (15€ minimum)	Tarifs négociés à tarifs CSE sur des milliers d'enseignes culturelles	sans limite	sans limite
Plafond	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
Exonération	100% des cotisations sociales	100% des cotisations sociales	100% des cotisations sociales	100% des cotisations sociales	100% des cotisations sociales
Réseaux d'acceptation !	<ul style="list-style-type: none"> • 700 spectacles (opéra, théâtre, cirque, marionnettes, danse, music-hall...); • 300 cinémas de proximité; • 600 lieux patrimoniaux (châteaux, musées, monuments...); • 30 parcs animaliers et zoos; • 7000 sites et boutiques culturels (Fnac, Cultura, Espace culturel E.Leclerc...); • 4500 partenaires de sorties culturelles; • 3500 librairies 	<ul style="list-style-type: none"> • 3500 librairies indépendantes sur le territoire français; • grands réseaux nationaux de librairies partenaires (Decitre, Chapitre, Gibert...); • sites internet pour acheter des ebooks. 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 1000 partenaires culturels, locaux, régionaux et nationaux dans les domaines de la culture et des loisirs (cinémas, parcs, spectacles, activités sportives, presse). 	Sur notre site dédié regroupant plus les univers culture (Cinéma, presse & livres, jeux & streaming, bons d'achat spectacles, multi-enseignes, autres bons d'achat culturels).	Partout en France dans le réseau VISA chez tous les commerçants éligibles au Titre Culture.

	CHÈQUE CULTURE	CHÈQUE LIRE	UP BILLETTERIE	UPC'KDO	UPONE
Durée de validité	2 ans après l'année en cours	2 ans après l'année en cours	illimitée	Personnalisable	Entre 6 mois et 2 ans
Utilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Biens culturels (livres, CD, DVD, bandes dessinées, manga...) • Services culturels (entrées à des spectacles ou sorties) 	<ul style="list-style-type: none"> • Livres • Ebooks • Livres audio 	Activités culturelles, de loisirs et sportives.	Dans tous nos univers Culture: Cinéma, presse & livres, jeux & streaming, bons d'achat spectacles, multi-enseignes, autres bons d'achat culturels.	Biens culturels (livres, CD, DVD, bandes dessinées, manga...) Services culturels (entrées à des spectacles ou sorties).
Livraison	<ul style="list-style-type: none"> • En 5 jours sur site ou à domicile. • Envoi sécurisé. 	<ul style="list-style-type: none"> • En 5 jours sur site ou à domicile. • Envoi sécurisé. 	Variable de 24 heures à 72 heures selon le mode de livraison choisi, immédiatement si e-billet	Mise en oeuvre simple & rapide.	Mise en oeuvre simple & rapide.
Personnalisation	Nom, Prénom, Message	Nom, Prénom, Message	/	Charte entreprise, logo, ajout/retrait de votre Pass-Culture Amazon	/

Le Chèque Culture offre les plus larges possibilités en termes d'enseignes et de possibilités d'achat, c'est le support à privilégier si vous voulez faire plaisir à vos collaborateurs. Le Chèque Lire est plus restreint, mais vous encouragez la lecture et lutez contre l'illettrisme : c'est un acte plus militant qui pourra avoir un effet bénéfique sur votre marque employeur. **UpOne vous offrira une expérience plus enrichissante grâce à une carte VISA**, éligible chez tous les commerçants Culture, pour commander et dépenser les crédits où vous le souhaitez. Appliquer **une subvention culturelle sur UpBilletterie est une solution qui s'adapte à tous les salariés**, sans nécessiter une distribution de chèques ou de cartes : c'est la simplicité à tous les niveaux ! Enfin, avec le crédit digital **UpC'kdo-Culture®**, offrez un cadeau culturel simple à mettre en place qui fait plaisir à l'ensemble de vos bénéficiaires sur un site dédié et sur tous nos univers culture.

UNE DERNIÈRE CHOSE : IL EST SOUVENT POSSIBLE DE CUMULER LES CHÈQUES CULTURE ET LIRE OU DE LES UTILISER POUR ACHETER DES TICKETS SUR LA BILLETTERIE.







**VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS SUR NOS CINQ SOLUTIONS POUR
PROMOUVOIR LA CULTURE DANS VOTRE ENTREPRISE ?**

VOUS ÊTES UN CSE ?

VOUS ÊTES DIRIGEANT D'UNE TPE/PME ?

**POUR ÉTUDIER LES DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS ET
PERSONNALISER VOTRE OFFRE.**

Plus d'informations sur :

up.coop